



## Cahier des charges pour l'intervention d'un ou plusieurs artistes des arts visuels et de l'écriture en milieu scolaire et extrascolaire.

### Année 2023-2024 « Rencontres Sauvages »

---

#### Contexte :

En partenariat avec les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est doté d'un contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse pour 3 années (2021-2022-2023)

L'objectif est de faire découvrir ou redécouvrir leur territoire aux habitants du Parc, notamment aux écoliers et collégiens, d'y inclure une dimension sensible par le biais d'une éducation artistique, sur plusieurs de leurs temps de vie (scolaire, extrascolaire) et d'ainsi participer à l'ambition politique du Parc naturel régional de développer le sentiment d'appartenance à son territoire et d'impliquer les citoyens dans la transition écologique.

#### Objet :

Le thème annuel de l'année 2023-2024 sera « *Rencontres sauvages* ». Ce thème renvoie à l'expérience vécue de la rencontre avec le vivant, notamment non domestiqué, elle renvoie à l'expérience sensible de la rencontre, à ses modalités (le temps nécessaire, le lieu...), et à la relation à l'autre vivant non humain. A ce titre, le projet interrogera notre condition d'être vivant parmi les vivants, au partage d'un territoire que l'on co-habite et co-construit avec d'autres êtres vivants.

Un artiste accompagne des élèves dans un parcours qui inclut des interventions sur les temps scolaires et extrascolaires. La discipline artistique attendue permet une mise en récit en appui sur le thème « Rencontres sauvages » à travers l'image et l'écriture dans des formes pouvant être très variées (story board, stop motion, roman photo...)

Temps scolaire : l'enseignant et ses élèves accueillent l'artiste dans leur classe dans l'optique d'une ouverture poétique et sensible sur le sujet qu'ils étudient. L'artiste aide les jeunes à aborder leur territoire et leur patrimoine avec un regard ouvert, dans une démarche participative, incluant la rencontre avec des œuvres et des artistes. La création d'une œuvre n'étant pas la finalité première du projet, ces interventions ne se confondent nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production ni commande d'œuvre. Ce travail nécessite un dialogue fécond entre l'enseignant porteur d'un projet d'éducation au territoire sur le thème annuel et l'artiste « défricheur » du sensible sur le sujet abordé.

Temps extrascolaire : Des ateliers de pratique artistique organisés sur des temps extrascolaires avec des familles des élèves déjà impliqués ci-dessus seront proposées. Pour cela l'artiste réalisera une résidence-mission dans le cadre de la programmation culturelle du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande qui aura également pour thème « Rencontres sauvages ». Il assistera à une dizaine de *Rendez-vous du Parc*, ouverts à tout public et dont l'objectif est de mettre en valeur les différentes missions du Parc naturel régional avec une approche originale et impliquante auprès d'un acteur du territoire engagé dans la transition écologique. L'artiste aura pour mission de mettre en récit ces rendez-vous pour créer de la mémoire partagée autour de ces moments de vie qui font l'expérience d'un Parc en transition. Cette mise en récit devra impliquer les habitants et particulièrement les familles des élèves participant au CTEJ et inscrites à ces rendez-vous.

La restitution de cette mise en récit se fera en fin de saison ou peu après. La forme sera à définir en cours de saison avec l'ensemble des parties prenantes au projet. Elle sera diffusée en plusieurs lieux du territoire du Parc.

### **Budget prévisionnel, conditions financières :**

L'intervenant sélectionné bénéficie :

- d'une allocation d'intervention à hauteur de 60 euros par heure d'intervention.
  - d'un forfait d'heures préparatoires au prorata du nombre d'heures effectuées.
  - d'un forfait de frais de déplacement au prorata du nombre d'heures effectuées.
- L'intervenant doit être autonome dans ses déplacements et disposer d'un véhicule personnel.

Le projet dans sa globalité prévoit l'accompagnement de 10 classes à hauteur de 10 heures chacune. La participation à environ 10 rendez-vous du Parc, l'animation d'ateliers extrascolaires avec les familles durant ces Rendez-vous et la création d'une forme de mise en récit de ces rendez-vous incluant le travail réalisé avec les familles. Ces heures peuvent être réparties entre plusieurs intervenants.

### **Cadre juridique :**

Un contrat d'interventions artistiques spécifiant les engagements respectifs du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande et du (ou des) intervenant(s) est signé avant le début des interventions.

### **Calendrier :**

Février-Mars mise en ligne de l'appel à candidatures

fin avril 2023 : choix du (ou des) intervenant(s)

mai 2023 : définition plus précise du projet en vue d'une budgétisation prévisionnelle et de la contractualisation.

septembre 2023 : réunion de présentation du projet aux enseignants en présence du (ou des) intervenant(s).

Octobre 2023 – Juin 2024 : déroulement des projets (possibilité de définir des mois en particulier)

**Éléments à fournir :**

- Un dossier présentant la démarche artistique du (ou des) intervenant(s). La réponse peut éventuellement se faire en binôme. Dans ce cas merci de préciser comment le binôme se répartit les classes ou se répartit les heures au sein de chaque classe.
- Une note d'intention décrivant les projets qui pourraient être développés dans le cadre des interventions scolaires et extrascolaires.
- Un curriculum vitae du (ou des) intervenant(s)

**Date limite de retour des dossiers :**

Le 26 avril 2022 à [marine.vanot@pnr-seine-normande.com](mailto:marine.vanot@pnr-seine-normande.com)

**Renseignements complémentaires :**

Pour plus d'information, contactez Marine Vanot Responsable du service éducation au territoire au Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. 02.35.37.23.16 ou [marine.vanot@pnr-seine-normande.com](mailto:marine.vanot@pnr-seine-normande.com)